

Procès-verbal de l'assemblée générale du 13/01/2024

Union Nationale des Combattants

Section Bussy-Saint-Georges.

En date du 13/01/2024, s'est tenue l'assemblée générale de notre association.

Était présent ce jour :

VONG Alex (Président/Secrétaire)
LEROY Édouard (Vice-président)
MAROIS Jean-Pierre (Trésorier)
LE MILLOUR-WOIRHAYE Franck (Membre)
BRAIRE Eric (Membre)
BRAIRE Erwin (Membre)
LALOTTE Mikael (Membre)
COURTINARD Roger (Membre)
GOMESSE Jonathan-Paul (Membre)
Pouvoir de TOUMILT Sarah (Membre)
Pouvoir de AROULE Paul (Membre)

Voici les différents ordres du jour et sujet qui ont été abordés lors de cette assemblée générale annuelle:

1) Lors de notre assemblée générale annuel, nous avons effectuer l'élection du bureau pour l'exercice 2024.

Aucun membres n'ayant voulu se présenter aux différents poste du bureau. Nous avons procédé à un vote, en comptant les pouvoirs transmis, avec un résultat à l'unanimité de prolonger le mandat des membres du bureau actuel. Veuillez trouvez ci-dessous l'organigramme du bureau de notre section.

- VONG Alex, Président de l'association UNC77 – Section Bussy-Saint-Georges.
- LEROY Édouard, Vice-président de l'association UNC77 – Section Bussy-Saint-Georges, (désigné par le président de la section.)
- MAROIS Jean-Pierre, Trésorier de l'association UNC77 – Section Bussy-Saint-Georges.

2) Notre trésorier, nous a ensuite présenter le bilan ainsi que le compte de résultat pour l'exercice 2023. Nos comptes ont un résultat excédentaire de 906,40€, signe d'une gestion saine des finances de notre section. à la suite d'un vote à main levé, tout les membres présent ont validé, à l'unanimité les comptes de l'association.

3) Vous êtes inviter renouveler votre adhésion pour l'année 2024, Les paiements des cotisations pour cette année sont ouvertes jusqu'au 30 Juin 2024. Nous vous prions d'envoyer votre chèque de 25€, à l'adresse suivant :

Monsieur MAROIS Jean-Pierre
Trésorier UNC 77 - Section 600
14 Avenue du Général de Gaulle
77600 Bussy-Saint-Georges

Il est libre aux membres et nouveaux membres, d'effectuer une donation supérieur à 25€, mais je tenais porter à leur connaissance que seulement 25€ seront compter en tant que cotisation, le surplus

sera compter en tant que « Don envers l'association », il sera principalement utiliser au fonctionnement de notre section.

4) Les prochaines cérémonies officiel, pour les 6 mois à venir sont :

- Le 30 Avril 2024, Journée nationale de la Déportation
- Le 8 Mai 2024, Cérémonie de commémoration de l'armistice du 8 Mai 1945
- Le 8 Juin 2024, Cérémonie de commémoration des Morts pour la France en Indochine
- Le 18 Juin 2024, Cérémonie de commémoration de l'appel du 18 Juin 1940

Nous serons très honoré de pouvoir vous compter sur les rangs parmi nous aux différentes cérémonies, selon bien entendu vos disponibilités.

Le reste de l'assemblée à permis d'informer sur d'autres points mineur et démarches diverses tel que :

- Nous avons souhaiter ceux qui étaient présent physiquement et souhaitons la bienvenue aux 5 nouveaux membres qui ont rejoins notre section à partir du 1^{er} Janvier 2024, je cite :

- LALOTTE Mikael
- NGUYEN Minh Bien Nicolas
- JEANNE Jean-Baptiste
- AROULE Paul
- GOMESSE Jonathan-Paul

- La mise en place future d'une cérémonie d'officialisation du parrainage entre « l'escadrille 57 S » et la commune de Bussy-Saint-Georges. Cela se tiendra potentiellement au printemps, nous vous communiquerons les informations supplémentaires dès que possible.

- A partir de cette année, il vous sera délivrer un CERFA afin de justifier de votre don auprès des impôts afin de bénéficier d'un abattement fiscale à hauteur de 66 %.

- J'ai tenu à féliciter plus particulièrement plusieurs de nos membres qui se sont distingués lors de l'année qui s'est écoulée :

- BRAIRE Eric (Photographe officiel de notre section)
- BRAIRE Erwin
- LALOTTE Mikael
- TOUMILT Sarah

Pour leur investissements et leur disponibilités afin de représenter notre section aux différentes cérémonies officiels en dehors de notre commune et la cérémonie d'obsèques du président de VILLEPARISIS.

VONG Alex, Président UNC Bussy-Saint-Georges